



Nous terminons les consolantes citations de la brochure du P. Le Rohellec, commentées par Mgr Lefebvre lors d'une recollection aux séminaristes à Écône.

Enfin, ayant exposé sa thèse, notre cher Père Le Rohellec en tire des conclusions concrètes pour nous :

On voit par quels liens étroits le prêtre est relié à Marie. Puisqu'elle fut le sanctuaire où se célébra l'ordination du grand Pontife, source de tout le sacerdoce ; puisque Dieu a fait dépendre de son consentement ce sacrifice ineffable ; puisqu'enfin elle a fourni le Sujet de l'ordination et l'Hostie sainte du Sacrifice ; il faut dire que le sacerdoce catholique est dans la dépendance de Marie, qu'il tient son origine de Marie et que, par conséquent, elle est justement appelée la MÈRE DU SACERDOCE et la REINE DU CLERGÉ.

Ces preuves sont, je dirais, convaincantes. C'est un philosophe qui parle avec une logique parfaite. Il tire là sa grande conclusion, sa conclusion admirable. Admirable !

Si Marie est dispensatrice de toutes les grâces, comment ne se réserverait-elle pas la grâce du choix de la vocation sacerdotale ? Toute participation au sacerdoce de Notre Seigneur est œuvre mariale.

Je vous assure que le Père Le Rohellec n'était pas un homme à faire du sentiment ! Je dirais, c'est le théologien qui, de ses principes théologiques, donnait des conclusions fermes et en même temps très belles. C'est très consolant pour nous : « Toute participation au sacerdoce de Notre Seigneur est œuvre mariale » !

S'il veut se conformer au plan divin et rendre fécond pour les âmes le pouvoir qu'il a reçu, le prêtre doit recourir à Marie, rendre son sacerdoce dépendant de Marie. La dévotion à la Sainte Vierge ne doit pas seulement être un épisode dans l'œuvre de sa sanctification, elle doit être la forme même de sa vie spirituelle. C'est alors seulement qu'il sera prêtre selon l'esprit de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Que les âmes pieuses prient instamment la Mère du Sacerdoce de répandre en abondance les grâces de vocation sur les générations nouvelles, qu'elle suscite des prêtres fervents, fermes dans la doctrine de la foi, dévorés du zèle de la charité, prêts à s'offrir chaque jour en holocauste en union avec le Christ, Victime eucharistique. Que, dans chaque jeune clerc, elle prépare avec un soin maternel le sujet de l'ordination, comme elle le fit pour le Christ Jésus.

C'est admirable ! C'est à vous, séminaristes, que le Père Le Rohellec s'adresse. Mais il applique aussi des conclusions aux simples fidèles.

Les fidèles participent d'une certaine manière au Sacerdoce de Jésus-Christ. Par le baptême, ils ont reçu un épanchement de

l'onction du Christ. Ils ont été faits rois et sacrificateurs pour offrir à Dieu des victimes spirituelles de louange, d'amour et de renoncement. C'est, en effet, l'Église tout entière qui offre à Dieu l'Hostie rédemptrice. C'est de Marie que prend son origine aussi ce sacerdoce royal de tous les chrétiens, car il dépend lui aussi de l'ordination sacerdotale du Sauveur Jésus, à laquelle la Vierge Marie a coopéré de toute l'ardeur de sa charité.

Bien que le nom de Vierge sacerdotale, même de Vierge-prêtre, soit fréquemment appliqué à Marie par l'Antiquité chrétienne, la Vierge n'est pas prêtre, au sens strict du mot. Elle n'est pas prêtre par un sacerdoce essentiel qui n'appartient qu'à Notre Seigneur Jésus-Christ. Elle n'est pas prêtre selon le sacerdoce sacramental des ministres de la Nouvelle Alliance. Mais comme Médiatrice universelle, subordonnée à l'unique Médiateur et associée à son œuvre de sanctification, elle confère aux âmes, selon un autre mode, toutes les grâces à la production desquelles est ordonné le ministère des prêtres. Le prêtre seul administre les sacrements, mais les grâces des sacrements passent elles-mêmes par les mains de Marie.

C'est pourquoi, si l'Église mérite d'être appelée sacerdotale et corédemptrice, ces deux attributs, entre tous les membres de l'Église, conviennent d'une manière éminente à la Vierge Marie, plus unie que tous au Chef du Sacerdoce, plus étroitement associée de cœur et de fait à son acte sacerdotal, plus que nul autre, propriétaire de la divine Hostie. C'est le fondement de la médiation privilégiée de la Vierge-Mère en subordination à la Médiation unique de son Fils.

C'est ce qui fait d'elle, sous l'autorité principale du Christ, une cause universelle dans l'ordre de la propitiation et de l'impétration en faveur de tous ceux que souille la tache héréditaire. À la base, se trouve sans doute l'union du Fils et de la Mère, mais aussi l'unité de la Croix et de l'Eucharistie ; de la Croix qui

nous enrichit d'un trésor, et de l'Eucharistie qui, entre nos mains, l'exploite ; de la Croix qui nous a valu le Christ ressuscité et glorieux, et de l'Eucharistie qui aujourd'hui nous le communique ; de la Croix rédemptrice et régénératrice, et de l'Eucharistie offerte sur nos autels pour nous appliquer le prix du rachat et reçue pour nous appliquer le principe de notre régénération ; de l'Eucharistie, en un mot, qui fût entre les mains de toute l'Église, le seul moyen par où elle pût nous appliquer tout ce qu'il confère de dignité et de grâces.

Elle mérite d'être invoquée comme la MÈRE DU SACERDOCE parce que Dieu a voulu, par un dessein de sa bonté, qu'elle coopérât d'une manière instrumentale, mais très intime, à l'ordination du Christ Jésus, le Chef unique du sacerdoce catholique.

R.P. Joseph LE ROHELLEC, cssp (1883-1930)
Marie et le Sacerdoce – Extrait, troisième partie

Août 2016

* Horaire habituel en semaine : Messe basse à 7h15, 9h00 & 11h30\$ / Vêpres et Heure Sainte à 18h00
 §La Messe de 11h30 n'est pas toujours assurée: se renseigner, de même pour la messe au Laus.

Lu	1	De la férie Mém. Saints Machabées, Martyrs (vert) 4e cl	*
Ma	2	St Alphonse Marie de Liguori, Evêque, Conf. & Dr Mém. St Etienne 1er, Pape et Martyr (blanc) 3e cl	*
Me	3	De la férie (vert) 4e cl	*
Je	4	Saint Dominique, Confesseur (blanc) 3e cl	*
Ve	5	Dédicace de Sainte Marie-aux-Neiges (blanc) 3e cl	Montgardin : 9h00 & 11h30 Au Laus (ND du Rosaire) : 11h00
Sa	6	Transfiguration de Notre-Seigneur (blanc) 2e cl Mém. Ss Xyste II Pape, Félicissime & Agapit, Mm	Montgardin : 9h00 & 11h30 Au Laus (ND du Rosaire) : 11h00
Di	7	XIIème Dimanche après la Pentecôte (vert) 2e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Lu	8	Saint Jean-Marie Vianney, Confesseur (blanc) 3e cl	*
Ma	9	Vigile de Saint Laurent Mém. Saint Romain, Martyr (violet) 3e cl	*
Me	10	Saint Laurent, Martyr (rouge) 2e cl	*
Je	11	De la férie Mém. Ss Tiburce et Suzanne, Mm (vert) 4e cl	*
Ve	12	Sainte Claire d'Assise, Vierge (blanc) 3e cl	*
Sa	13	De la Sainte Vierge au samedi Mém. Ss Hippolyte et Cassien, Mm (blanc) 4e cl	*
Di	14	XIIIème Dimanche après la Pentecôte (vert) 2e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Lu	15	Assomption de la Très Sainte Vierge (blanc) 1e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Ma	16	St Joachim, Père de la B. V. M., Conf. (blanc) 2e cl	*
Me	17	Saint Hyacinthe, Confesseur (blanc) 3e cl	*
Je	18	De la férie Mém. Saint Agapit, Martyr (vert) 4e cl	** Adoration du T.S.S. toute la journée **
Ve	19	Saint Jean Eudes, Confesseur (blanc) 3e cl	*
Sa	20	Saint Bernard, Abbé et Docteur (blanc) 3e cl	*
Di	21	XIVème Dimanche après la Pentecôte (vert) 2e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Lu	22	Fête du Cœur Immaculé de Marie (blanc) 2e cl Mém. Ss Timothée, Hippolyte & Symphorien, Mm	*
Ma	23	Saint Philippe Bénéti, Confesseur (blanc) 3e cl	*
Me	24	Saint Barthélémy, Apôtre (rouge) 2e cl	*
Je	25	Saint Louis, Confesseur (blanc) 3e cl	*
Ve	26	De la férie Mém. Saint Zéphyrin, Pape et Martyr (vert) 4e cl	*
Sa	27	Saint Joseph Calasanz, Confesseur (blanc) 3e cl	*
Di	28	XVème Dimanche après la Pentecôte (vert) 2e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Lu	29	Décollation de Saint Jean-Baptiste Mém. Ste Sabine, Martyre (rouge) 3e cl	*
Ma	30	Sainte Rose de Lima, Vierge Mém. Ss Félix et Adacte, Martyrs (blanc) 3e cl	*
Me	31	Saint Raymond Nonnat, Confesseur (blanc) 3e cl	*

Remarques :

- 15 août: Assomption de la T.S.V.M. - Fête d'Obligation - Messes comme le dimanche
- 18 août: Adoration du T.S.S. de 9h30 à 17h30